

 <h2 style="text-align: center;">COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 décembre 2021
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
<h3>Signature du contrat Petite Ville de Demain</h3>	
DÉLIBÉRATION N° 2021 – 144 En exercice : 38 Titulaires présents : 27 Suppléants présents : 1 Pouvoirs : 8 Nombre de votants : 36	<p>Le 6 décembre de l'année deux mille vingt et un à 19H00 à St-Sauveur, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.</p> <p>Le Conseil Communautaire nomme Mme Claudette FAIVRE-BAZIN secrétaire de séance.</p>

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Bernard GIRE	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Philippe GÉRARD	EXCUSE		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	EXCUSE	
Joël DAVAL	SUPP	GUY MAUFFREY	Stéphane KROEMER	POUV	Loïc LABORIE	Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature.

Petites villes de demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH),

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL		Envoyé en préfecture le 17/12/2021 Reçu en préfecture le 17/12/2021 Affiché le 	
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2021		ID : 070-247000755-20211206-D2021_144-DE	
Objet	Signature du contrat Petite Ville de Demain	Délibération n°2021	144	
		Page 2 sur 2		

CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

La ville de Luxeuil-les-Bains présente une fonction de centralité pour son aire géographique et la redynamisation de son centre constitue un objectif favorable à l'attractivité de l'ensemble du département. C'est pourquoi, en 2018, Monsieur le Préfet de la Haute-Saône a souhaité faire bénéficier la ville de Luxeuil-les-Bains d'un plan d'action de type « Cœur de ville » autour des enjeux de restructuration du centre-ville, conçu d'une façon large et en symbiose avec la communauté de communes du Pays de Luxeuil.

La municipalité de Luxeuil-les-Bains, ville-centre de l'intercommunalité, a formalisé une véritable stratégie de développement pluriannuelle, en lien avec le projet de territoire communautaire.

La commune de Luxeuil-les-Bains et la communauté de communes du Pays de Luxeuil ont dûment et conjointement exprimé, par courrier, leur candidature au programme le 22 octobre 2019.

Le 11 décembre 2020, Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a fait connaître par courrier, que la commune de Luxeuil-les-Bains a été retenue pour faire partie du dispositif « Petites Villes de Demain ».

La convention d'adhésion Petites villes de demain a pour objet d'acter l'engagement des Collectivités et de l'Etat dans le programme.

Proposition

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **Désigne** Sylvie Gavoille et Daniel Tonna en plus du Président et du DGS pour siéger au comité de projet,
- **Valide** la liste des projets intercommunaux inscrits au contrat figurant en annexe du présent rapport,
- **Autorise** la signature du contrat tel que le projet est annexé au présent rapport,
- **Autorise** l'engagement de toutes les démarches afférentes.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

